

2. Myiase de la vessie urinaire du Crapaud.

Par Dr. Emile André, privat-docent à l'Université de Genève.

eingeg. 4. Juli 1907.

Les larves des Diptères de la famille des Oestrides n'ont été rencontrées jusqu'à présent que chez les oiseaux, rarement, et chez les Mammifères, soit dans le tube digestif, soit dans les cavités de la face, soit encore dans les téguments. Dans le cours de recherches parasitologiques que nous poursuivons actuellement sur les Amphibiens des environs de Genève, nous avons trouvé dans la paroi de la vessie urinaire d'un *Bufo vulgaris*, mâle, adulte, une petite larve qui présente les caractères des larves des Oestrides. Lorsque nous avons rencontré cette larve, elle était vivante et exécutait, à l'intérieur de la sorte de kyste qui l'enveloppait, des mouvements de flexion lents et peu étendus. Le temps nous manquant alors pour étudier cet animal sur le vif et pour tenter de le conduire à l'état d'ïmago, nous avons dû nous borner à le conserver au formol-glycérine, pour en reprendre l'examen quelques mois plus tard. Cela fut d'autant plus regrettable que, chez les Crapauds que nous avons disséqués depuis, nous n'avons plus retrouvé cette larve et que, sur un total de 112 *Bufo vulgaris* provenant tous du même étang, nous n'avons rencontré que l'unique exemplaire que nous décrivons ci-dessous.

Celui-ci vivait dans une espèce de kyste formé, semblait-il, aux dépens des parois de la vessie urinaire du crapaud et faisant saillie à l'intérieur de cette dernière. Le corps de l'animal est cylindrique, arrondi en avant, aminci en arrière; sa longueur est de 1,7 mm.; sa plus grande largeur de 0,7 mm. La couleur en est jaune-brun clair. Le corps est composé de 10 anneaux, dont les deux premiers sont assez mal délimités. Les légers étranglements séparant les segments sont bordés de rangées de très nombreuses petites épines chitineuses. Celles-ci sont constituées par un mamelon surmonté d'une pointe brunâtre très acérée. Les rangées d'épines sont irrégulières et quelques unes discontinues, de sorte qu'il est difficile de dire exactement quel en est le nombre; dans chacun des cinq anneaux postérieurs il y aurait de deux à quatre lignes d'épines, tandis que dans les anneaux antérieurs ce nombre serait plus considérable. Les pièces buccales sont celles des larves d'Oestrides et se rapprochent plus spécialement de celles des *Pharyngomya*, parasites des Cervidés; elles se trouvent sur le troisième et le quatrième anneau. Le tube digestif est, au reste peu nettement, visible par transparence. Nous n'avons pas pu apercevoir avec certitude les stigmates.

Relativement à la présence de cette larve dans la vessie du crapaud, on peut émettre deux hypothèses. Ou bien cette larve aurait comme

habitat normal la vessie urinaire de certains Anoures et appartiendrait à une espèce de Diptère rare dont la forme larvaire serait inconnue. Ou bien on se trouverait en présence d'un de ces cas fortuits de myiase analogue à ceux qu'on a constatés si fréquemment chez les Mammifères et chez l'homme, soit dans l'intestin, soit dans les cavités naturelles du corps. Cette dernière hypothèse nous paraît la plus plausible. Étant donné le grand nombre d'Anoures qui sont disséqués, presque journellement, dans les laboratoires, il serait peu vraisemblable que, jusqu'à présent une larve dont l'habitat normal serait la vessie urinaire de ces animaux-là, eût pu passer inaperçue. Jusqu'à plus ample informé, nous admettrons donc que la larve qui fait l'objet de ces lignes, appartient à un Brachycère dont la forme jeune n'est pas connue, mais dont l'habitat normal n'est pas la vessie urinaire des Bufonides. Quant au mode de pénétration de cette larve dans la vessie du Crapaud, il est difficile de se prononcer. Est-ce par la bouche? Est-ce par le cloaque? Il est à supposer cependant que c'est avec des aliments que cette larve aura été ingérée, soit à l'état d'œuf, soit telle que nous l'avons trouvée.

3. Über die Kennzeichnung in ihrem Verhältnis zur Gültigkeit eines Namens.

Von Franz Poche, Wien.

eingeg. 4. Juli 1907.

Anlaß zu diesem Artikel bot mir der Aufsatz von Looss: »Zur Kenntnis der Distomenfamilie Hemiuroidae« (Zool. Anz. XXXI. 1907. S. 585—620), in welchem der gedachte Autor u. a., entgegen den internationalen Nomenclaturregeln, den Standpunkt vertritt, daß ein Name, um nomenclatorisch gültig sein zu können, in einer zur Wiedererkennung der betreffenden Form ausreichenden Weise definiert sein müsse, während die erwähnten Regeln in dieser Hinsicht nur verlangen, daß er von »einer Kennzeichnung« schlechthin begleitet sei, und sich dann in einer Nachschrift speziell gegen die von mir (Zool. Anz. XXXI. 1907. S. 126) auf Grund eben dieser Bestimmung vorgenommene Änderung des Namens *Eumegacetes contribulans* M. Brn. in *Eumegacetes crassus* (Sieb.) wendet.

Vor allem betone ich, daß ich ganz und voll anerkenne, daß sich gewichtige Argumente auch für den in dieser Frage von Looss eingenommenen prinzipiellen Standpunkt anführen lassen. Wenn ich also trotzdem mich der gegenteiligen Entscheidung der internationalen Nomenclaturregeln nicht nur beuge, sondern dieselbe auch selbst vollkommen billige (s. l. c.), so hat dies seinen Grund eben darin, daß meiner Überzeugung nach die Momente, die gegen die von Looss erhobene Forderung sprechen, doch entschieden noch schwerwiegender sind.

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Zoologischer Anzeiger](#)

Jahr/Year: 1907

Band/Volume: [32](#)

Autor(en)/Author(s): Andre Emile

Artikel/Article: [Myiase de la vessie urinaire du Crapaud. 98-99](#)